

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2014
DELIBERATION N°2014-59

OBJET : Election de représentants étudiants dans des commissions.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

A ELU

Mme Sarah LEFEVRE, représentante étudiante à la commission d'exonération des droits d'inscription.

MM. Matthieu MICHY et Victor PEROT-GUILLAUME, représentants étudiants à la commission d'aide sociale.

Fait à Tours, le 30 septembre 2014

Le Président,



Loïc VAILLANT